



L'Etat social : Un rempart face à la crise ?

La politique sociale dans les cantons : où devient-elle de plus en plus indispensable ?

Discours d'Anne-Claude Demierre, Présidente du Conseil d'Etat fribourgeois



Congrès annuel de l'Association Suisse de Politique Sociale, **19 septembre 2013**

Sommaire



1. Les soubresauts d'une transformation

- 1.1. Projets de la CDAS
- 1.2. Prestations sous condition de ressources

2. La vague de fond

- 2.1. Politique de pauvreté

3. La lente et inexorable dérive

- 3.1. Répercussions préoccupantes

4. Conclusion



1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

- > Programme de lutte contre la pauvreté et exclusion sociale
- > Projet de coordination de la couverture du minimum vital
- > Harmonisation des avances et recouvrement des pensions alimentaires
- > Actions dans le domaine de la vieillesse

1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

Lancement en 2010 par la CDAS du Programme de lutte contre la pauvreté et exclusion sociale

- > A court terme : sensibiliser la population au thème de la pauvreté et de l'exclusion sociale
- > A moyen terme : améliorer la situation des familles et des travailleurs et travailleuses pauvres, la collaboration interinstitutionnelle et les mesures favorisant l'intégration professionnelle et sociale des jeunes
- > A long terme : améliorer la coordination horizontale et verticale du système de sécurité sociale.

Au total, 15 mesures pour chacun de ces objectifs

1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

Programme de lutte contre la pauvreté et exclusion sociale

10 mesures ont déjà été entreprises. Exemples :

- > Recommandations de la CDAS pour les prestations complémentaires pour les familles
- > Engagement de la CDAS pour convertir le programme d'incitation de la Confédération en faveur des places d'accueil extra-familial en une solution définitive
- > Etablissement régulier de rapports sociaux dans les cantons en collaboration avec l'OFS

1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

Programme de lutte contre la pauvreté et exclusion sociale

3 mesures ont fait l'objet de réflexions qui n'ont pas abouti.

2 sont encore en cours:

- > Mise au point de propositions pour une loi fédérale sur la garantie du minimum vital
- > Réflexion de base sur les modèles alternatifs de la sécurité sociale

1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

Projet de coordination de la couverture du minimum vital

- > Objectif : préparer les bases destinées à la réflexion dans le cadre de l'élaboration d'une loi fédérale sur la couverture du minimum vital
- > Principe de base : collaboration étroite entre les trois niveaux étatiques pour assurer la coordination de la garantie du minimum vital

1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

Projet de coordination de la couverture du minimum vital

Garantie du minimum vital

- > Chaque personne et chaque famille dispose de suffisamment de moyens pour subvenir par elle-même à ses besoins
- > Garantie collective, pour que chaque personne et chaque famille n'ayant pas les moyens de subvenir à ses besoins ait accès à la sécurité sociale et à un encouragement spécifique à l'intégration

1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

Projet de la coordination de la couverture du minimum vital

Plusieurs phases

- > 5 domaines d'action prioritaires (famille, monde du travail, santé, formation et domaine transversal)
- > Concepts normatifs pour les mesures les plus importantes
- > Prochaine étape : terminer les concepts normatifs jugés nécessaires dans chaque domaine

1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

Harmonisation des avances et recouvrement des pensions alimentaires

- > Intègre le principe dans son Programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- > Elabore un rapport en collaboration avec les spécialistes des cantons
- > Recommandations adoptées par l'Assemblée Générale de la CDAS

1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

Actions dans le domaine de la vieillesse

- > Analyse du projet de réforme de la prévoyance vieillesse 2020
- > Analyse des réflexions et propositions de la Conférence des caisses cantonales de compensation concernant les prestations complémentaires à l'AVS/AI

1. Les soubresauts d'une transformation

1.1. Projets de la CDAS

Point commun des projets qui sont au cœur des travaux de la CDAS :

Ils concernent le maintien d'un minimum vital,
principalement au travers des prestations sociales
sous conditions de ressources.

1. Les soubresauts d'une transformation

1.2. Prestations sous conditions de ressources

Augmentation vertigineuse, par exemple les prestations complémentaires à l'AVS/AI.

- > 41% des personnes au bénéfice d'une rente AI touchent des prestations complémentaires, soit une augmentation de près de 16% en 10 ans.

1. Les soubresauts d'une transformation

1.2. Prestations sous conditions de ressources

Dépenses de la Confédération, des cantons et des communes

- > 12,3 milliards de francs en 2012, soit 682 millions de plus qu'en 2010, 3,6 milliards de plus en qu'en 2003, soit une augmentation de 40% !

En 2011, près de 524'000 personnes étaient au bénéfice soit de l'aide sociale, soit des PC AVS-AI : 6,6% de la population suisse.

1. Les soubresauts d'une transformation

1.2. Prestations sous conditions de ressources

Augmentation des dépenses et du nombre des prestations sous condition de ressources.

- > Prestations complémentaires pour les familles
- > Logement
- > Rente-pont destinées aux personnes proches de l'âge de la retraite n'ayant plus droit aux indemnités de chômage
- > Allocation cantonale de maternité qui comprend notamment une allocation de maternité en cas de besoin pour les mères de condition modeste.

2. La vague de fond

Tous ces exemples ont le même point commun :

Le maintien du minimum vital d'une certaine frange de la population.

Petit à petit, les prestations sous condition de ressources deviennent de plus en plus indispensables pour colmater les brèches du filet des assurances sociales qui se multiplient.

«politique de pauvreté»

2. La vague de fond

2.1. Politique de pauvreté

- > Développement de nouveaux risques sociaux
 - > Le modèle de la famille traditionnelle s'étiole
 - > L'emploi se diversifie, le marché du travail se transforme
 - > Augmentation des besoins de soins en fin de vie
 - > etc.

2. La vague de fond

2.1. Politique de pauvreté

- > Le transfert croissant des coûts de la sécurité sociale vers l'aide sociale
 - > Transferts déclarés ou déguisés de la responsabilité de financement vers les cantons (LACI).

L'aide sociale devient ainsi le refuge de situations diverses et variées dont la convergence se trouve sans doute dans leur éclectisme.

2. La vague de fond

2.1. Politique de pauvreté

Cette évolution s'apparente à une «reterritorialisation des politiques sociales» puisqu'elle équivaut à un déplacement de responsabilités, de charges financières et de tâches de la Confédération vers les cantons, voire les communes.

Conséquence : une fragmentation du système de bien-être.

3. La lente et inexorable dérive

3.1. Répercussions préoccupantes

- > Complexification du système pour les usagers
- > Prise en charge tardive
- > Les réformes des assurances sociales, qui durcissent des conditions d'octroi et limitent leur durée, créent une insécurité

3. La lente et inexorable dérive

3.1. Répercussions préoccupantes

A l'avenir, si le système social suisse poursuit son évolution actuelle, c'est toute la société qui risque de se fractionner

- > Affaiblissement de la solidarité
- > Affaiblissement de la cohésion sociale aussi

4. Conclusion

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une politique de pauvreté qui pare au plus pressé, en nous contentant de colmater les brèches et de maintenir des personnes dans un minimum vital sans leur donner de réelles possibilités de rebondir.

La priorité est de s'attaquer aux causes, c'est-à-dire les problèmes socio-structurels, et non aux dommages.

Lancement par exemple d'un programme national qui ait l'ambition d'élaborer et de tester de nouveaux jalons clairs et crédibles qui fortifient notre cohésion sociale.